



Société Suisse de Pédagogie Musicale
SSPM - Vaud

EXAMENS DE DEGRÉS - CHANT

Fin du **DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE** – *3 ans d'études* – Entrée en **DEGRÉ MOYEN**

L'élève présentera **3 pièces**

1. Un air ancien italien des XVIIe – XVIIIe siècle.
2. Une chanson populaire ou un air dans le style populaire ou un extrait de comédie musicale (langue au choix).
3. Un Lied facile et court (max. 3-4 pages).

Remarque : Ne pas inscrire l'élève à cet examen avant qu'il n'ait accompli ses études **durant une année complète au moins** ; c-à-d. qu'un élève commençant en septembre 2015, par ex., ne devra pas se présenter à cet examen avant la session de mai-juin 2017 (année scolaire 2017-2018).

Fin du **DEGRÉ MOYEN** – *3 ans d'études* – Entrée en **DEGRÉ SECONDAIRE**

L'élève présentera **4 pièces** :

1. Un air français des XVIIe, XVIIIe ou XIXe siècle, ou une mélodie française, (XIXe/ 1^{ère} partie XXe siècle)
2. Un Lied classique ou romantique allemand.
3. Un air de Haendel (à choix : oratorio, cantate, opéra ou air séparé.)
4. Une pièce moderne (milieu XXe siècle)..

Fin du **DEGRÉ SECONDAIRE** – *3 ans d'études*

Passage au **DEGRÉ SECONDAIRE SUPÉRIEUR 1**

L'élève présentera **3 pièces**, *pas de morceau imposé*

1. Un air d'oratorio ou d'opéra, avec ou sans récitatif.
2. Une mélodie française.
3. Un Lied allemand ou une mélodie d'une autre culture (par ex. : anglaise, russe, espagnole, américaine (Nord et Sud) etc.)

Fin du **DEGRÉ SECONDAIRE SUPÉRIEUR 1** – *1 an d'études ou plus*

Passage au **DEGRÉ SECONDAIRE SUPÉRIEUR 2**

L'élève présentera **3 pièces** , *pas de morceau imposé*:

1. Un Lied allemand de l'époque romantique ou post-romantique.
2. Une mélodie du XXe siècle (dans une autre langue que l'allemand).
3. Un air d'opéra (avec ou sans récitatif) de style pas antérieur à l'esthétique de Gluck. (N.B. : pour les voix très graves, il est possible de remplacer l'air d'opéra par un air d'oratorio.)

Fin du **DEGRÉ SECONDAIRE SUPÉRIEUR 2** – *1 an d'études ou plus*

Passage au **DEGRÉ SECONDAIRE SUPÉRIEUR 3**

L'élève présentera **4 pièces**. *pas de morceau imposé*

1. Un Lied classique (Mozart, Haydn, Beethoven p.ex.)
2. Un Lied post-romantique ou moderne allemand
3. Une mélodie ou un air d'un compositeur suisse des XIXe et XXe s.
4. Un air d'opéra ou d'opérette (y compris zarzuela) des XIXe et XXe s.

Remarque : A l'inscription, indiquer l'option souhaitée au terme du Degré Secondaire IV.
voie No 1 : non AVCEM ou **voie No 2** : AVCEM

Fin du **DEGRE SECONDAIRE SUPÉRIEUR 3**

VOIE No 1 : NON AVCEM

Examen pour l'obtention du

CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES NON-PROFESSIONNELLES SSPM-VAUD

L'élève présentera **5 pièces**

1. Un air d'oratorio ou d'opéra (avec ou sans récitatif) de l'époque classique, romantique ou vériste.
2. Un air de cantate baroque (avec ou sans récitatif), par ex. : Telemann, Haendel, Vivaldi, etc., à l'exclusion de J.S. Bach.
3. Un Lied allemand romantique ou post-romantique.
4. Une mélodie française ou d'une autre culture (sauf germanique).
5. Une pièce contemporaine, fin XXe et XXIe siècle.

VOIE No 2 : AVCEM - Entrée en classe de CERTIFICAT AVCEM

L'élève présentera **5 pièces** :

1. Un air d'opéra de Mozart, ou du XIXe s., ou du XXe s. }
2. Un air de J.S. Bach (passions, cantates, messes) } L'un des deux avec récitatif.
3. Un lied allemand de l'époque romantique, post-romantique ou moderne.
4. Une pièce contemporaine, fin XXe et XXIe siècle.
5. Une mélodie française, fin XIXe et première moitié XXe siècle.

Durée totale de chacun des programmes du degré Secondaire IV : 20 à 25 min. maximum.

Chaque programme doit comprendre au minimum **deux langues différentes**, et même **trois** à partir du degré **Secondaire supérieur 2**.

Au cours des années d'études, le professeur veillera à ce que l'élève, dans son travail, aborde tous les domaines du répertoire.

Le CERTIFICAT AVCEM fait l'objet d'un règlement spécial.

Il est important que les élèves chanteurs se forment également en solfège, parallèlement à leurs études de chant.

Novembre 2015 - Le présent programme annule et remplace celui de septembre 2014